

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25/09/2018

Présents : TOUBERT Thierry (Maire) - ROUSE Céline (1^{ère} adjointe) - DECALF Sabrina (2^{ème} adjointe) - POMAREZ Nadine (3^{ème} adjointe) - FRANCES Daniel - LIONNET Jean – OUSSET Sandrine - SALANEUVE Francis - SCHIAVON Yannick - VERNIZZI Richard

Absents : Néant

Secrétaire de séance : LIONNET Jean

Début de séance : 20 h 30

I Contrat de territoire Conseil Départemental :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de remise en état de la façade de la salle des fêtes ont été subventionnés à hauteur de 40 %. A l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite à nouveau l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Garonne par le biais du contrat de de territoire pour les travaux prévus de réfection des sols et des murs de la salle des fêtes.

II Convention d'accueil en fourrière des animaux errants et/ou dangereux :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention d'accueil en fourrière des animaux errants ou dangereux. Faute d'équipements communaux et comme l'exige la loi, il est obligatoire de prendre en charge un animal errant sur le territoire de la commune. La solution la mieux adaptée est donc la signature de cette convention avec le refuge de Saint-Gaudens, moyennant une cotisation annuelle de 250,00 € par rapport à la taille de notre commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se rallie à cette proposition.

III Modification statutaire du SICASMIR :

Monsieur le maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'une délibération doit être prise pour permettre la modification des statuts du SICASMIR.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

IV Amendes de police 2019 :

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour effectuer une demande « amendes de police » afin de percevoir une aide financière pour mener à bien le projet d'aménagement de la RD 635.

V Demande de subvention dégâts d'orage du 13 au 16 juillet 2018 :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de solliciter le Conseil Départemental pour bénéficier d'une subvention pour les dégâts occasionnés par les orages du 13 au 16 juillet 2018 sur la voirie et ses dépendances (talus, fossés ...).

VI Extension du réseau électrique pour la desserte de parcelles situées en zone UB :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la commune se doit d'amener le réseau électrique au plus près des parcelles situées dans les zones U du PLU. Ainsi, vu la demande de permis de construire déposée en mairie sur le terrain appartenant à M. PETITDIDIER il convient d'étendre le réseau électrique afin

de desservir les parcelles situées le long de la RD 635, entre chez M. Michael PEREZ et chez M. Guy DUPLAN.
Les branchements au réseau restent à la charge des propriétaires.
Le coût de ces travaux estimé par le SDEHG, est d'environ 7000 euros et sera subventionné à 40 %.
A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de réaliser cette extension de réseau.

VII Fête locale 2018 :

Comme tous les ans lors des festivités, un vin d'honneur sera servi par la municipalité après le dépôt de gerbe au monument aux morts.

VIII Questions diverses :

La divagation de chats errants pose un problème à bon nombre d'administrés. La mairie reçoit de plus en plus de plaintes par rapport à ce phénomène. Après en avoir longuement débattu, le Conseil Municipal décide de diffuser un courrier d'information à l'ensemble des habitants de la commune, en espérant ainsi sensibiliser la population sur les moyens proposés pour permettre une meilleure gestion de ces animaux.

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 00h00.

Thierry TOUBERT,
Le Maire

